

BRUYÈRES

BULLETIN MUNICIPAL

Édition 2022-3

ET MONTBÉRAULT



Projets "Âges et Vie" 2023

....Tout sur votre ville....



Mot du Maire

Alors que nous avons profité d'un automne plutôt doux, décembre nous a fait basculer dans la saison froide. Nous avons besoin d'utiliser davantage d'énergie pour nous chauffer et nous éclairer. Les difficultés de production d'électricité, de fourniture en gaz et de hausse des coûts nous amènent toutes et tous à être plus sobres. La commune s'est engagée dans cette voie afin de réduire sa consommation. La durée de l'éclairage public a été réduite, désormais celui-ci est coupé tous les jours à 22 heures. Nous avons fait le choix de maintenir les illuminations de Noël, importantes pour le besoin de convivialité en ces périodes de fêtes, en réduisant cependant leur nombre. Mais le contexte international tendu et ses répercussions économiques affectent le pouvoir d'achat de chacun. Si pour certains l'inflation, qui touche tous les secteurs économiques, réduira leur capacité à épargner, pour d'autres ce sont les besoins vitaux qui ne pourront plus être assumés. Sachez que vous n'êtes pas seuls, le CCAS est là pour vous accompagner. L'accalmie de la pandémie COVID a permis la reprise des manifestations en 2022. Je regrette que l'énergie dépensée par les bénévoles ne reçoive pas l'adhésion de plus de Bruyérois. Les associations sont le ciment social de notre village, tout comme nos commerçants, notre groupe scolaire, nos services publics. Je souhaite que l'année 2023 vous soit douce, recevez tous mes voeux et je m'associe à cette citation de Guy de Maupassant : «je fais des voeux pour que nos fils ne voient plus jamais de guerre» .

Bien à vous

Marie-Pierre Tokarski

Sommaire

P.2	Mot du Maire	P.13	Infos du CCAS
P.3	Synthèse des Conseils Municipaux	P.14	Bibliothèque Arsène Houssaye
P.5	Actualités locales	P.15	Groupe Scolaire des coteaux du Laonnois
P.8	Travaux dans la commune	P.17	Histoire de Bruyères et Loisirs
P.10	Présentation du projet Âges et Vie	P.21	Infos de nos associations
P.12	État Civil et Agenda	P.28	Numéros et infos utiles

Délibérations du Conseil Municipal (Synthèse)



Les comptes rendus complets sont consultables à l'affichage dans le hall de la Mairie et sur le site de la commune : <https://bruyeres-et-montberault.fr>



SEANCE DU 01 septembre 2022

2022_25 - CESSION DE TERRAIN A LA SOCIETE « AGES & VIE HABITAT »

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide de céder les parcelles C2695 et C2693 d'une superficie de 2.492 m² à la société « Âges & Vie Habitat ».

2022_26 - ETUDE SUR LA TOITURE EN LAUZES CALCAIRES DE L'EGLISE NOTRE-DAME

Le Conseil Municipal accepte la mise en oeuvre des travaux de l'absidiole sud du transept de l'église de Notre Dame.

2022_27 - MISSION DE MAITRIE D'OEUVRE POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE

L'église NOTRE-DAME est classée monument historique par arrêté du 1er février 1922. Aujourd'hui, il convient de pérenniser cette volonté d'entretenir ce monument, c'est pourquoi nous allons engager un diagnostic afin de prioriser les travaux nécessaires à la conservation du monument. Accord du Conseil.

2022_28 - EQUIPEMENT EN LED DE LA PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Rénovation en LED de la Place du Général de Gaulle : Accord du Conseil.

2022_29 - CREATION D'UN POSTE A LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter la modification proposée du tableau des emplois.

SEANCE DU 13 octobre 2022

2022_30 - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DU LOTISSEMENT LES CHANTRAINES ET ROUTE DE CHERET

le Conseil décide à l'unanimité des membres présents d'inscrire cette opération sur son budget de l'année en cours ou suivante. Les travaux pourraient intervenir entre Juillet 2023 et Juin 2024.

2022_31 - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ROUTE DE CHERET (2ème PHASE)

le Conseil décide à l'unanimité des membres présents d'inscrire cette opération sur son budget de l'année en cours ou suivante. Les travaux pourraient intervenir après Juin 2024.

2022_32 - EQUIPEMENT EN LEDS DES LUMINAIRES DES RONDS-POINTS

Rénovation EP pour les 35 lanternes des ronds-points (mode permanent) en LEDS et 1 boule rue de la Fontaine Cellier. Accord du Conseil.

2022_33 - CESSION DE TERRAINS A L'OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE - OPAL-

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de vendre les parcelles A541 et A1056 d'une contenance totale de 12a 71ca à l'Office Public Habitat Aisne, OPAL pour l'euro symbolique.

2022_34 - GESTION DE LA LOCATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX PAR UN ORGANISME PRIVE

La Commune est propriétaire de la maison 3 chemin des Hardsons et de l'appartement 2 rue porte de Laon qui sont en cours de rénovation. Ces immeubles font partie du domaine privé de la commune. Dès la fin des travaux ils seront proposés à la location. 2 agences seront sollicitées sur cette prestation : ARIANE et CYTIA toutes 2 connues dans le secteur.

Délibérations du Conseil Municipal (Synthèse) suite...



SUITE de la Séance du 13 Octobre 2022

2022_35 - REMBOURSEMENT D'ACHATS A UN ELU

Un élu a dû avancer la somme de 173,96 € afin d'obtenir du matériel du fait de l'absence de compte auprès de la société TRENOIS DECAMPS. Il convient donc de rembourser cet élu de la somme ainsi engagée.

2022_36 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DU SIDEN-SIAN

Comme chaque année, le SIDEN-SIAN nous communique son rapport d'activités et son rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Séance du 17 novembre 2022

2022_37 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA CAPL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le transfert de la compétence facultative « Financement du contingent des Services Départementaux d'incendie et de Secours » à la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon à compter du 1er janvier 2023.

2022_38 - ACQUISITION DES PARCELLES DE M. CHAÏLA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide l'achat de parcelles appartenant à M. CHAÏLA d'une superficie totale de 6Ha 65A 03Ca.

2022_39 - ACQUISITION DE L'ATELIER DU PROTHESITE DENTAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents moins une abstention, décide l'achat du bien immobilier de la SCI du Mont Pigeon sis au 10, rue du Tour de Ville.

2022_40 - SUBVENTION AU CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'attribution d'une allocation complémentaire de 4000€ au CCAS de la commune.

2022_41 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION CYCLISTE BRUYEROISE ACB

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'attribution d'une subvention de 1400 € à l'association.

2022_42 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE MUSIQUE LA BRUYEROISE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'attribution d'une subvention de 1400 € à l'association.

2022_43 - SUBVENTION A L'ADMR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'attribution d'une subvention de 1000 € à l'association.

2022_44 - DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2022

Le Conseil Municipal, suite aux décisions précédentes et à l'unanimité des membres présents autorise Md. Le Maire à procéder aux modifications budgétaires induites.

2022_45 - SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la suppression du poste d'adjoint du patrimoine occupé par l'agent ayant quitté cette fonction le 30/06/2022.

2022_46 - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA CAPL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon le versement d'un Fonds de concours d'un montant de 50.000 € pour participer aux dépenses liées à l'opération de voirie de la rue des Tisserands.



CONSEIL MUNICIPAL

Procès verbaux des conseils municipaux

Actualités locales



**JULIE
MALPEZZI**
Maréchal-ferrant

- Diplômée Maréchal-ferrant
- Diplômée soigneur équin
- Diplômée entraîneur en compétition

Du parage naturel
à la ferrure orthopédique

Tél. 06 03 04 31 51
E-mail : juliemalpezzi@gmail.com

 Julie Malpezzì Maréchal-ferrant



ACTIVITÉS COMMERCIALES ET économiques

- Julie MALPEZZI maréchal-ferrant et entraîneur soigneur équin.
- Ouverture d'un cabinet d'opticien prochainement au 1 Place du Général de GAULLE

LA MARCHÉ DES ELUS

Le 17 septembre, à l'initiative de Md. B. FOURNIER-TURQUIN et Mr. Th. DELEROT, conseillers départementaux, notre commune et celle de VORGES étaient associées pour recevoir les élus du canton de LAON-2. Rendez-vous était donné au fort de Bruyères pour une marche de 9km. Lors du parcours, M. DOREL a fait un exposé sur la mairie et l'église Notre-Dame. Arrivés à VORGES, nous avons visité un vendangeoir du XVIIème siècle avant une pause gastronomique dans la salle communale puis retour au fort de BRUYERES pour un repas. Rendez-vous est pris pour 2023 où les élus du canton seront accueillis par les communes d'ETOUVELLE et CHIVY LES ETOUVELLES.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le dimanche 18 septembre, une vingtaine de personnes ont découvert avec curiosité les secrets de l'Harmonium de l'église Notre-Dame restauré en 2020. Monsieur Vincent DUPONT, Président des Amis des Orgues de SOISSONS a présenté les caractéristiques techniques de l'instrument. L'intervention était ponctuée de quelques morceaux de musique illustrant les larges capacités et la qualité de ce bel instrument.

11 NOVEMBRE 2022.

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a réuni bon nombre de Bruyérois devant la mairie. Ceux-ci ont suivi la fanfare de la Bruyéroise et une délégation de sapeurs pompiers jusqu'au monument aux morts où attendaient les enfants de l'école. Sascha GEORGES, élève de CM2 a lu avec émotion la lettre d'un soldat à sa mère. Monsieur Luc CRESSIOT, représentant les anciens combattants a accompagné Madame le Maire pour le dépôt de la gerbe. La Marseillaise chantée par les enfants de l'école a clôturé la cérémonie protocolaire.



Actualités

locales (suite...)



À LA GENDARMERIE L'ACCUEIL DU PUBLIC ÉVOLUE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023

Pour des faits commis à LAON, ATHIES-SOUS-LAON et CHAMBRY :

Il convient de se rendre prioritairement au commissariat de police de Laon, sis 2 Bd Gras Brancourt.

Pour des faits commis hors de LAON :

Plusieurs possibilités s'offrent désormais au public. Afin d'être au plus près de la population, la brigade de gendarmerie de Laon tiendra désormais des permanences (plaintes, mains courantes, renseignements) au sein des mairies de CREPY, AULNOIS-SOUS-LAON, et À BRUYERES-ET-MONTBERAULT tous les mercredis matin de 9h à 12h.

L'accueil au sein des brigades de gendarmerie de MARLE et CRECY-SUR-SERRE reste ouvert.

Sauf rendez-vous préalable ou urgence manifeste, l'accueil du public ne sera plus assuré à LAON, zone de compétence de la police nationale.



Remplacement à la Bibliothèque Arsène Houssaye

Depuis le 1^{er} septembre, nous accueillons Bérinda DEMAY pour un contrat à temps partiel d'agent du patrimoine en remplacement de Nathalie SANSALONE qui a quitté ses fonctions le 30 juin 2022. Belinda a été recrutée à la suite d'une procédure d'embauche émise en Juillet 2022, sa mise en place rapide était nécessaire pour assurer le service aux lecteurs et l'accueil des classes dès la rentrée de septembre.



NOS JOUEURS LOCAUX DE BOULE LYONNAISE SE SONT DISTINGUES EN 2022

Pierre BARITAULT, vice-champion régional en simple, 3^{ème} en quadrettes 3^{ème} division et vainqueur de plusieurs concours a effectué une saison remarquable qui lui ouvre les portes de la compétition nationale. Son compère Luc FONTIBUS a gagné le championnat régional des Hauts de France quadrettes, dans la catégorie des vétérans. Il a disputé le week-end du 10 et 11 septembre le championnat de France à BRIVES-CHARENSAC où il a obtenu une place en 1/8^{ème} de finale BRAVO à ces deux Bruyérois qui se distinguent dans un sport méconnu qui demande beaucoup d'aptitudes techniques et physiques.

Actualités

locales (suite...)

UN CONSEILLER NUMERIQUE A VOTRE SERVICE

Suite...

Retour d'expérience – fin novembre 2022

A l'issue de ma formation de quatre mois, l'accueil du public concernant des accompagnements vers l'autonomie numérique a pu commencer. Cela s'est très bien passé jusqu'à présent, notamment grâce au fait que les usagers sont motivés et impliqués dans leur apprentissage. Leur curiosité permet des échanges qui peuvent s'avérer riches et me permettent parfois même d'apprendre en même temps qu'eux. Je serai ravi d'accueillir et d'aider de nouvelles personnes. Cela me permettrait de recueillir un ensemble de besoins dans l'optique de proposer des ateliers collectifs sur des thématiques communes et répondant aux besoins de la plupart des usagers.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Avis recueillis auprès d'usagers

Liliane D. « Je suis tout à fait satisfaite. Lucas s'est montré à l'écoute de mes besoins et a pris le temps de m'expliquer les démarches à suivre »



**VOTRE AVIS
NOUS INTERESSE**

Éric L. « Lucas est très attentif aux difficultés et souhaits de son interlocuteur. Il est très pédagogue, il n'hésite pas à réexpliquer, en cas de besoin, tout en conservant son calme et sa gentillesse. Il sait se mettre à la portée de son interlocuteur, je ne me sens pas ridicule ni dévalorisé quand je lui pose des questions auxquelles il répond facilement. Il sait mettre à l'aise son «élève». Ses propos sont bien construits, il s'exprime facilement de manière simple et claire. Franchement, je n'ai que des compliments à lui faire et je suis heureux d'avoir pu apprendre beaucoup en ayant déjà participé à plusieurs séances. Je conseille vivement à toute personne, en délicatesse avec le numérique, de prendre contact avec Lucas. La mairie a trouvé la bonne personne pour ce poste de conseiller numérique. »

**Pour bénéficier de ce service, vous devez prendre rendez-vous par :
Tél : 03.23.24.74.77 Mail : mairie.bruyeres@wanadoo.fr**

Travaux en cours et futurs dans la commune

Implantation de l'antenne de téléphonie mobile ORANGE/FREE

• Les travaux sont terminés, la mise en service devrait être actée prochainement.

Lotissement du Bois Brûlé et rue Porte de Laon :

• Noréade a réalisé la finalisation des travaux d'assainissement et remise en état des trottoirs et chaussées.

Confection des trottoirs : rue de la Fontaine Minérale

•Création de trottoirs piétonniers et mise en place d'un "feu de signalisation récompense" afin de limiter la vitesse dans cette voie. La fin des travaux est prévue pour le 31 décembre 2022. Des plantations seront effectuées ensuite avec un ré-engazonnement des zones en terre.



Travaux de remise en état des logements communaux :

• 2 rue Porte de Laon : les travaux de réfection de la toiture sont terminés et ceux de ravalement des façades sont en voie d'achèvement ainsi que les aménagements intérieurs.

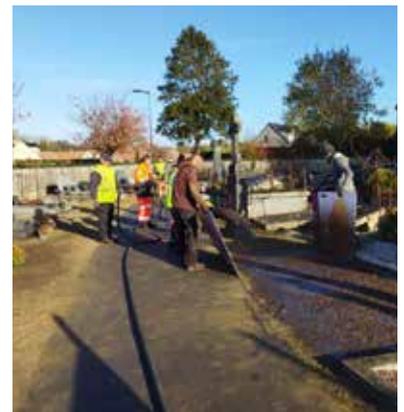
• 3 chemin des Hardsons : les aménagements intérieurs et extérieurs sont achevés.

• La commune étudie la mise en location des logements par une agence immobilière ; dès finalisation des travaux, les logements seront mis à la disposition des futurs locataires.



Végétalisation du cimetière :

• Une expérimentation de végétalisation des allées du vieux cimetière a été réalisée sur un sol très sablonneux avec le concours de la société COBALYS, des agents de la commune et du personnel de l'association TED.



Travaux en cours et futurs dans la commune

Éclairage Public :

Les ronds points de la déviation de Bruyères seront équipés de luminaires LED pour des raisons d'économie d'énergie, par ailleurs, dans la même optique les plages d'éclairage nocturne de la commune ont été réduites d'une heure le soir ainsi que le samedi aux mêmes horaires. L'USEDA a fait installer l'autonomie de paramétrage des plages horaires, permettant ainsi plus de souplesse dans la gestion de l'éclairage.

Projet d'adduction d'eau sur le Hameau de Breuil :

Des négociations sont en cours avec NOREADE et les habitants du Hameau de Breuil pour construire un raccordement sur le réseau d'eau potable et assurer la défense incendie de cet écart.



Projet d'enfouissement des réseaux Lotissement des Chantraines et route de Chêrêt :

Le Conseil Municipal a accepté le devis de l'USEDA pour l'enfouissement des réseaux HTA, basse tension, éclairage public et téléphonie.

Les travaux pourraient être réalisés courant 2023-2024 et nécessiteront une réfection des trottoirs et de la chaussée.



Âges & Vie à BRUYERES-ET-MONTBERAULT

Ouverture :
début 2024



*Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !*

Âges & Vie est née en 2008 d'une conviction forte : « nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir ». Depuis, Âges & Vie développe partout en France sa réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR 2 à 6) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible.



Âges & Vie à BRUYERES-ET-MONTBERAULT

Grâce au financement de partenaires institutionnels comme la Banque des Territoires et du Crédit Agricole, Âges & Vie construit au 8 rue des Près de la Fontaine à BRUYERES-ET-MONTBERAULT, deux maisons d'environ 380m² qui seront louées en colocations meublées à 16 personnes âgées. Une priorité sera accordée aux habitants de la commune et à leurs ascendants. La colocation est au coeur du dispositif Âges & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, pourront bénéficier d'un accompagnement avec une présence 24h/24.



Les colocations Âges & Vie de BRUYERES-ET-MONTBERAULT sont de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privés (environ 30m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).



Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ 1700 € MENSUELS tout compris (aides déduites : APA, Crédits d'Impôts, et Allocation Logement). Ce reste à charge comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Ce montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Six emplois pérennes et non délocalisables créés



Six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés, les candidat(e)s peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à cette adresse : recrutement@agesetvie.com. Il existe de nombreux avantages à travailler en maison Âges & Vie : un lieu de travail unique, la possibilité de signer un contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps plein avec un planning connu à l'avance et des possibilités d'évolutions et de formations importantes.

L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(es) habitent à l'étage avec leurs familles s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Le dispositif d'habitat inclusif Âges & vie est une 3ème voie entre le domicile classique et l'établissement, il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au coeur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).



Pour Toute demande de renseignement :

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

serviceclients@agesetvie.com - www.agesetvie.com

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES



SELLIER Juliette Romy.....24 août 2022
COLART Louise Océane Mélody.....26 août 2022
IDEC Laël Néó Hermann..... 26 octobre 2022
RICHET Adèle Fabienne Valérie.....31 octobre 2022

MARIAGES



KLEIN Jordan Marcel José
& LEROY Ingridre Prescilia Florence.....20 août 2022
FRANCOIS Jehan-Pierre
& EVRAD-ROUYERE Patricia Catherine.....1^{er} octobre 2022

DÉCÈS



PEUFFIER André.....90 ans.....12 août 2022
LASSAUX Jean.....83 ans.....22 août 2022
PIERRET Geneviève Isabelle Aline Marie veuve PLINGUET.....87 ans.....23 août 2022
LEMAIRE Léo Thierry José.....18 ans.....30 août 2022
DRAPIER Brigitte Fernande Olga épouse GUILBAUD.....69 ans.....12 septembre 2022
CRÉMIEUX Patrice René.....54 ans.....3 octobre 2022
PIOCHE Gérard Paul Marcel.....82 ans..... 19 novembre 2022
MOLLE Gérard.....69 ans.....25 novembre 2022
BEGUIN Gilbert.....95 ans.....26 novembre 2022

NECROLOGIE



Le 22 août, le Conseil Municipal a perdu son doyen. Élu, depuis 2001, Conseiller Municipal, **Jean LASSAUX** était également depuis cette date membre du Centre Communal d'Action Sociale. Jean a toujours œuvré, en toute discrétion, au service de ses compatriotes. Outre le Conseil Municipal, il était engagé dans de nombreuses organisations : syndicaliste, administrateur de mutuelle, représentant des usagers des services hospitaliers, Président du conseil des prudhommes, membre actif d'une association de défense des consommateurs et tout dernièrement Président de la FNACA une association d'anciens combattants.



Gérard MOLLE, était le dernier garde champêtre de la commune où il a exercé pendant 38 ans sa fonction avec beaucoup de mansuétude. Il est décédé le vendredi 25 novembre à l'âge de 69 ans.
Les Bruyérois n'oublieront pas sa bonhomie.

AGENDA

Date	Évènement	Qui, où,
07/04/2023	Concert Jazz'titudes	Salle des fêtes

Avis important : compte tenu de la conjoncture économique très difficile (inflation, augmentation des coûts de l'alimentation et de l'énergie) nous vous rappelons que le CCAS se tient à la disposition de tous ceux qui rencontreraient des difficultés pour affronter les rigueurs de l'hiver. Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l'un d'eux, en Mairie, en appelant le 03 23 24 74 77

Dernier trimestre chargé en activité et animations :



7 octobre 2022 : Opération Brioches

Organisée au profit de l'APEI les papillons blancs de Laon, la collecte a permis de reverser 1369,40€ à l'association. Merci aux 14 bénévoles qui ont participé, et merci aux Bruyérois pour leur générosité.



22 octobre 2022 : Opération Octobre Rose

Le CCAS s'est joint au Comité des Fêtes pour faire de cette manifestation une réussite. En recrutant des tricoteuses bénévoles qui ont permis de matérialiser l'action en oeuvrant pour la décoration du village, ainsi divers travaux d'aiguilles et de crochet de couleur rose ont été accrochés un peu partout dans le village. Merci à tout(e)s les bénévoles qui ont pris de leur temps pour ces réalisations. Par ailleurs 2 stands de vente de roses et objets divers ont permis de collecter 300€ qui ont été remis à la caisse commune de l'organisation pour un versement à l'association "le diamant rose".

30 octobre 2022 : Repas des anciens et bons cadeaux

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette rencontre très conviviale, le repas a été préparé par l'Atelier Culinaire de Bruyères et l'animation musicale était assurée par 2 jeunes sapeurs-pompiers. Pour les personnes de plus de 68 ans ne désirant pas assister à ce repas, il sera attribué un bon d'achat de Noël de 30€.

Ces bons ont été distribués début décembre et doivent être utilisés chez tous les commerçants de Bruyères avant le 31 décembre 2022 impérativement.



Club du 3ème Âge :

Lors de la reprise du Club en septembre, de nouvelles personnes ont rejoint le cercle des mardis après-midi à la salle des fêtes. Bonne ambiance assurée autour de jeux de société et échanges conviviaux.

Un repas de Noël a eu lieu le mardi 6 décembre au relais Charlemagne de Samoussy, avec la contribution financière de chaque convive.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux de bonheur, de joie et de bonne santé pour vous et votre famille, vive 2023 !

*Françoise Garnier
Vice-présidente du CCAS*

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanences tous les 1er et 3ème mardis de 9h30 à 11h30 à la salle des associations de Bruyères et Montbérault sur RdV au 03 23 24 68 38 ou au secrétariat au 03 23 24 61 31.

« Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux. » Jules Renard

« Titulaire d'une licence en Lettres Modernes, j'ai pu réaliser un rêve, en devenant, la nouvelle bibliothécaire depuis le mois de septembre. En tant que Bruyéroise, je suis très heureuse d'avoir été recrutée et de pouvoir être au service des enfants et de tous les autres lecteurs pour les conseiller et les orienter au mieux vers le plaisir de la lecture.

La bibliothèque de Bruyères est très chère à mon cœur de grande passionnée de littérature, j'ai parcouru les rayons de cette bibliothèque dès mon plus jeune âge, au sein de l'école de Bruyères. En grandissant, j'ai continué à venir tout au long de ma scolarité, en y passant des heures, partageant mon grand intérêt pour les livres avec les différentes bibliothécaires. »

Béline Demay

L'ouverture au Public	Nos coordonnées
<ul style="list-style-type: none"> • Mardi 15h-18h • Mercredi 14h-18h • Samedi 10h-12h 	<ul style="list-style-type: none"> • Tél : 03 23 24 78 64 • Courriel : bibliotheque.bruyeres02@orange.fr • Site : https://bibliotheque-bruyeresetmonberault.fr/
<p>Depuis Janvier 2022, le prêt des livres est gratuit</p>	

La bibliothèque est et sera aussi ponctuée d'animations en tous genres :

Des séances de lecture :

• Lors de la venue des différentes classes de l'école
 • Entre échanges de livres, des lectures à voix haute et des moments de partage enrichissants. Les enfants les accueillent avec toujours autant de plaisir.



Des travaux manuels :

« Réalisés avec les enfants »

- 19 octobre : « viens fabriquer ton monstre articulé »
- 26 octobre : « viens fabriquer ton sac à bonbons »
- 29 novembre : « les archéologues du futur »
- 14 décembre : « atelier Crackers de Noël »



Participation au prix Merlieux des bibliothèques :

Cette année, 10 lecteurs ont découvert à tour de rôle la sélection de 5 livres et ont voté pour leur livre favori.

• Exposition en mémoire du 7 et 11 novembre 1918

- **En prévision** : (Modalités à préciser : sur inscription / gratuit / limité)
- Dès le mois de décembre :
- tous les premiers samedis du mois : jeux de société de 10h à 12h
- En janvier : « la nuit de la lecture » sur le thème de la PEUR !
- À partir du mois de Janvier :
- Lectures et comptines « bébés lecteurs » pour les assistant(e)s maternel(le)s.



REGROUPEMENT SCOLAIRE DES COTEAUX DU LAONNOIS

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire des Coteaux du Laonnois est composé de huit communes (BRUYERES et MONTBERAULT, CHERET, LAVAL, NOUVION, PARFONDROU, PRESLES et THIERNY, VESLUD et VORGES).

Le conseil syndical est composé de 16 délégués titulaires et 8 suppléants.

Il assure la gestion des groupements scolaires de BRUYERES et MONTBERAULT et de PRESLES et THIERNY.



Groupement de BRUYERES et MONTBERAULT



Groupement de PRESLES et THIERNY

Le syndicat ce sont aussi 12 agents répartis sur les deux sites qui travaillent tous les jours pour le bien être des élèves : (ATSEM, garderie, restauration, accompagnatrices dans les bus, entretien des locaux...)

Nouvelle organisation scolaire et effectifs de la rentrée scolaire 2022-2023

L'organisation scolaire de la rentrée a été modifiée par les équipes enseignantes. 20 élèves des 4 communes de LAVAL, NOUVION, PRESLES et VORGES (dont 10 élèves de CP avec un an d'avance) ont été transférés sur le groupement de PRESLES. Ce qui a eu pour conséquence de regrouper 5 niveaux sur les deux classes existantes à PRESLES et une réorganisation du service de restauration.

EFFECTIFS à la RENTREE :

Groupement BRUYERES	Groupement de PRESLES
8 classes dont 3 classes de maternelles	2 Classes (5 niveaux du CP au CM2)
soit 197 élèves	soit 49 élèves

La restauration scolaire

La gestion des réservations se fait en ligne par l'application CITYVIZ

Avec une moyenne de 120 enfants/jour

(85 enfants sur 2 services sur BRUYERES et MONTBERAULT)

(35 sur un seul service sur le site de PRESLES)



Cantine Bruyères



Cantine Presles

Dans le but de rendre du pouvoir d'achat aux familles, le syndicat scolaire a adhéré au dispositif de la cantine à 1€ à la rentrée scolaire. Suivant votre quotient familial, le repas vous est facturé 0,95€ - 1€ ou 3,95€. La majorité des familles sont dans les deux premières tranches. A ce coût du repas il faut ajouter le coût du temps de garderie (1,25€).

PETITS-DEJEUNERS

Le syndicat scolaire a reconduit le projet Petit-déjeuner 4 jours par semaine pour tous les élèves dans les deux groupements scolaires.

un comité de pilotage propose et sélectionne des petits-déjeuners équilibrés et variés.

Nous bénéficions d'une convention avec l'Etat pour une prise en charge de 1,30€ par enfant/jour.

TRAVAUX réalisés en 2022

- La réorganisation scolaire nous a imposé l'achat d'un nouveau four sur le site de PRESLES
- Changement des serrures de l'ensemble du groupement scolaire de BRUYERES et MONTBERAULT
- Achats de petits matériels sur les deux sites (2 500€)
- Poursuite du plan École Numérique sur les deux sites :
 - Site de BRUYERES et MONTBERAULT - photocopieur pour les maternelles
 - Site de PRESLES et THIERNY - 1 tableau speechi - tablettes numériques



Tableau speechi Presles



Four Presles

QUELQUES PROJETS à VENIR

- Projet de revégétalisation de la cour de l'école de BRUYERES et MONTBERAULT.

Un concours de dessin a été lancé auprès des élèves du groupement scolaire. Ce concours servira de base à une étude réalisée par un professionnel.

(Annonce des résultats du concours lors de la fête de Noël organisée par l'Association des Parents d'Elèves).

- Installation alarme PPMS sur les deux sites et un visiophone sur le groupement de BRUYERES.
- Proposition d'un accueil et des activités le mercredi et les petites vacances.

Un grand merci à l'ensemble des membres du bureau du syndicat et au personnel pour leur travail quotidien et aux membres délégués du syndicat pour leur confiance.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

Le président : J-Luc LIENARD



Histoire des maires de Bruyères : Édouard HOUSSET

Tous les Bruyérois connaissent, au moins de nom, Arsène Houssaye dont le buste orne l'entrée de la bibliothèque qui porte d'ailleurs son nom. En revanche, son frère est moins connu, alors qu'il fut dans une première partie de sa vie une personnalité du Tout-Paris avant de devenir maire de Bruyères-et-Montbérault.



Portrait d'Édouard Aristide Housset
par Nadar © BnF Portrait d'Édouard Aristide Housset

Édouard Aristide Housset dit Édouard Houssaye est né à Bruyères-et-Montbérault le 2 septembre 1829. Fils de Jean-François Housset et d'Élisabeth Sophie Mailfert, il est ainsi le frère cadet de François Arsène, son aîné de 15 ans. Après des études de droit et des débuts dans la diplomatie, il se lance dans le journalisme et suit les traces de son frère. Il est ainsi, de 1853 à 1856, le rédacteur en chef de la revue *L'Artiste*, journal de la littérature et des beaux-arts qu'Arsène Houssaye avait achetée en 1843. La revue publie des articles d'écrivains de l'époque parmi lesquels Gérard de Nerval, Théophile Gautier ou encore Champfleury. Elle est une publication importante pour la connaissance de la vie artistique de cette époque.

C'est au cours de cette période qu'Édouard Housset rencontre Pauline Marceline Avrial avec laquelle il convole en justes noces le 11 mars 1856 dans le 2^e arrondissement de Paris. Née à Rio de Janeiro vers 1833, Pauline est plus jeune de quelques années que son époux. Le couple n'aura cependant pas d'enfants.

En janvier 1859, Édouard Housset fonde *La Gazette des beaux-arts*, courrier européen de l'art et de la curiosité. Parfois, il manque des articles pour boucler les numéros de sa publication. Il sollicite alors des écrivains comme le 28 mars 1862 où il écrit à son ami Théophile Gautier : « Mettez-vous demain, je vous en prie au labeur, dimanche matin j'irai prendre chez vous les immaculés feuillets de votre prose incomparable ». Le numéro pourra ainsi paraître le 1^{er} mai avec un sujet se rapportant au peintre Meissonier. Toutefois, Édouard Housset est contraint de revendre *La Gazette des beaux-arts* quelques années plus tard, car elle lui occasionne des frais importants. Cette publication, qui était une référence en matière d'histoire de l'art, disparaît en 2002. Entre-temps, en 1861, il avait aussi fondé *La Chronique des arts et de la curiosité* dont le premier numéro était sorti le 1^{er} décembre et qui était devenue dans le courant de l'année 1862, un supplément à *La Gazette des beaux-arts*.

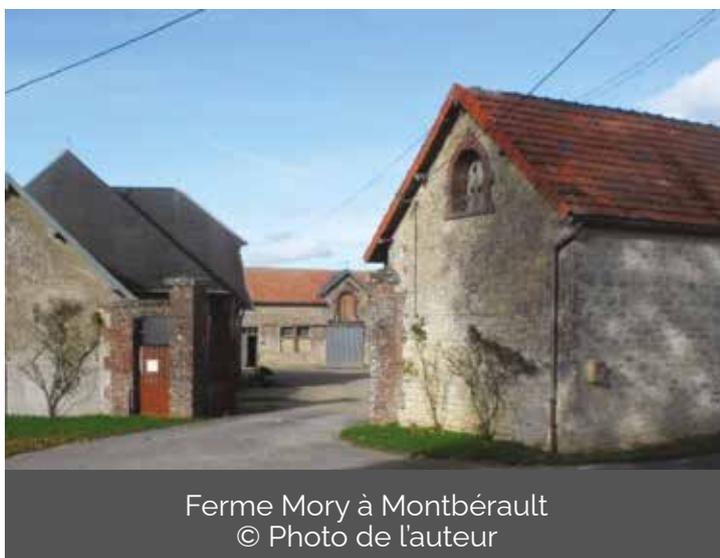
En février 1864, Édouard Houssaye souhaite acquérir *Le Journal de l'Aisne* que son propriétaire, Édouard Fleury, vend. Il se heurte cependant à l'opposition du préfet de l'Aisne qui souhaite fusionner les deux journaux existants alors dans l'arrondissement de Laon, *Le Journal de l'Aisne* et *L'Observateur*, afin d'en confier la direction à son secrétaire particulier Coquet. Aussi, le 19 mai 1864, Édouard Housset demande au ministre de l'Intérieur la permission de fonder un nouveau journal politique qui paraîtrait trois fois par semaine et qui s'appellerait *Le Courrier de l'Aisne*. La permission ne lui étant pas accordée, il fait une pétition qui recueille 6 000 signatures. Il est alors reçu en audience par le ministre qui ne voit pas d'inconvénient à la création d'un nouveau journal dans l'arrondissement de Laon à la condition toutefois d'obtenir l'autorisation du préfet de l'Aisne qui s'empresse de ne pas la lui donner pour des considérations évidentes d'intérêts. De guerre lasse, Édouard Housset fonde un journal non politique à parution bi-hebdomadaire et portant le même titre. Le premier numéro sort le 16 février 1865. Dans chaque numéro, on retrouve des articles d'Arsène Houssaye, de Théophile Gautier ou encore de Champfleury. Tous ses amis et collaborateurs d'autrefois le suivent dans l'aventure de ce nouveau journal. L'année suivante, il publie à Paris un pamphlet intitulé *Mémoire pour six mille pétitionnaires qu'on empêche d'avoir un journal* et qui relate ses démêlés avec le préfet de l'Aisne. Ce pamphlet le conduit devant le tribunal correctionnel de la Seine pour diffamation d'un magistrat de l'ordre administratif.

Peu après, il décide de s'investir davantage à Laon en se présentant aux élections municipales de juillet 1865. S'il est élu au conseil municipal de la ville avec 849 voix, son élection semble avoir eu des conséquences pour la commune de Bruyères-et-Montbérault. En effet, si l'on en croit Édouard Housset, le préfet de l'Aisne qui ne l'aimait pas, comme on vient de le voir, se vengea sur son père, qui était maire de Bruyères depuis 13 ans, en nommant à sa place Auguste Eugène Lefebvre. Il convient toutefois de préciser que son père était âgé de 72 ans, ce qui peut aussi expliquer son remplacement. Quoi qu'il en soit, Édouard Housset ne s'intègre pas dans le nouveau conseil municipal de la ville de Laon et il démissionne de son poste en mai 1866.

Quelques années plus tard, en 1869, il se présente aux élections législatives des 24 mai et 7 juin dans la 1^{re} circonscription, c'est-à-dire celle de Laon. Rangé sous l'étiquette « opposition royaliste », il est battu par le député sortant, Ernest Hébert qui appartient à la majorité dynastique (bonapartiste), puisqu'il ne recueille que 14,80 % des suffrages. Il est battu, certes, mais il aura sa revanche au lendemain de la guerre de 1870, puisqu'il deviendra maire de Bruyères-et-Montbérault à la suite des élections municipales des 30 avril et 7 mai 1871, tout comme l'avaient été avant lui son père et son grand-père. Il restera en place jusqu'en avril 1887, sans aller jusqu'au bout de son cinquième mandat.

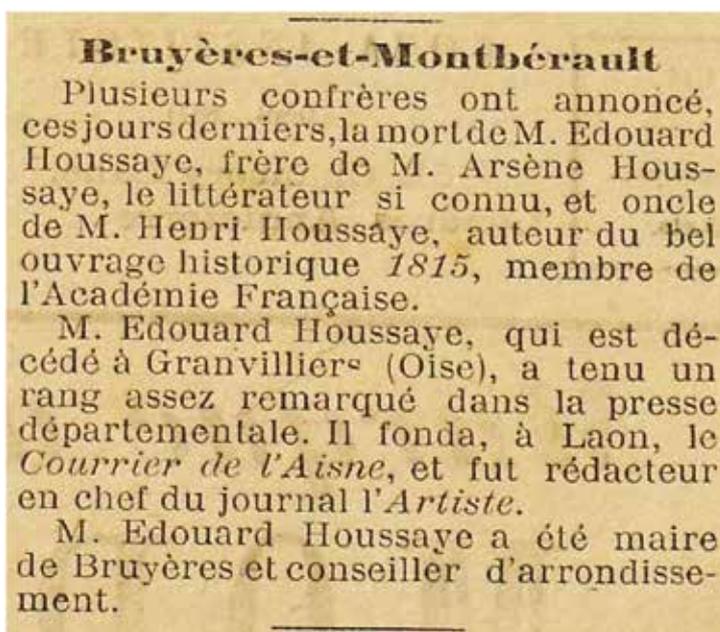
On ne sait rien des actions qu'il mena durant son activité de maire, car les archives de cette période ont été malheureusement détruites. Il dût néanmoins remplir ses fonctions à la satisfaction des habitants puisqu'il resta maire pendant près de 16 ans.

Par ailleurs, il abandonne le métier de journaliste pour se consacrer à l'agriculture et à l'élevage. En effet, en mai 1870, il avait hérité d'un quart des biens de son père décédé en décembre 1869, soit plus de 37 hectares de terre plus l'hôtel de la Pomme d'or, à charge pour lui de verser une rente viagère annuelle de 1 000 F à sa mère. Dans le même temps, au mois de juin, sa femme avait racheté pour 205 000 F la part d'héritage des autres héritiers, soit près de 105 hectares de terre plus la ferme de Montbérault. Propriétaire ainsi de plusieurs corps de ferme, le couple habite Montbérault que le père d'Édouard Housset avait remis en valeur, ne se servant de la ferme du Moulin de la Tour que pour y faire reposer ses troupeaux et engranger le trop-plein de récoltes comme le rapporte Arsène Houssaye dans *Les Confessions*.



Ferme Mory à Montbérault
© Photo de l'auteur

Si Édouard Housset cultive du blé, de l'avoine, du seigle ou encore de la betterave, il possède aussi plusieurs centaines de pommiers et des bois. Toutefois, ses affaires ne sont pas aussi florissantes qu'elles peuvent paraître. Il connaît des difficultés financières à tel point que son épouse demande et obtient par jugement en juin 1888 la séparation de biens d'avec son mari pour sauvegarder ses biens propres. Elle est en effet créancière de son mari pour près de 22 000 F. L'année précédente, Édouard Housset avait déjà démissionné de son mandat de maire vraisemblablement pour cette raison. En 1889, le sort l'accable. En avril, il est condamné à payer 5 000 F à Émile Chovet, cultivateur et fabricant de sucre à Beurieux qui avait avancé cette somme à la banque Lefevre, Noizet et Cie par suite de cautionnement. En août, il est redevable au Crédit foncier de France de plus de 17 500 F, sans compter les intérêts, correspondant aux annuités de remboursement d'un prêt de 135 000 F. Comme il ne peut pas payer, ses biens sont saisis, y compris son matériel agricole et



Rubrique nécrologique parue dans
Le Rappel de L'Aisne en mars 1905
© Photo de l'auteur

ses animaux. La presque totalité de ses biens est adjugé en février 1890 au Crédit foncier de France moyennant la somme de 63 000 F.

Heureusement pour lui, les biens de sa femme ne sont pas touchés par la saisie et l'adjudication qui s'est ensuivie. Il pourra ainsi continuer à exercer sa profession d'agriculteur aux côtés de son épouse. Toutefois, le 21 mai 1898, sa femme Pauline décède à 64 ans et demi. Dans le testament olographe qu'elle avait rédigé le 23 mars 1889, elle faisait de son mari son légataire universel. Cependant, il n'en profitera pas, car les biens de son épouse sont vendus aux enchères publiques en mai 1899 et acquis par Frédéric Dewulf demeurant près de Dunkerque pour 59 500 F. Il quitte alors la commune et le département de l'Aisne pour celui de l'Oise. Après avoir exercé pendant quelque temps l'emploi de receveur ruraliste, il meurt à l'hospice de Grandvilliers le 14 mars 1905. Il était âgé de 75 ans et demi. Son frère Arsène avait connu la gloire tout au long de son existence et le Tout-Paris s'était donné rendez-vous le 1er mars 1896 à ses obsèques célébrées en l'église Saint-Philippe du Roule entourant ainsi son fils Henry et son frère Édouard, alors que ce dernier au jour de sa mort était oublié de tous. Il reste cependant, pour nous Bruyérois, l'un des maires de notre commune et le premier de la Troisième République.



Ferme du Moulin de la Tour © DR

Jean-Pierre Allart
Novembre 2022

Rubrique

« loisirs à la maison »

Connaissons nous bien le GUI ?

On pense aux amoureux qui s'embrassent sous le gui pendant les fêtes. Cette plante est tellement méconnue que l'on se trompe souvent avec le houx.

Son aspect:

Le gui est un sous arbrisseau prenant après quelques années l'apparence d'une grosse boule verte jaunâtre de 60 à 90 cm de diamètre facilement repérable surtout après la chute des feuilles. On peut connaître l'âge de la touffe qui peut atteindre 30 ans en observant l'enfoncement des suçoirs du gui dans les cernes du bois.



3 variétés se distinguent :

- Le gui blanc d'Europe le plus commun parasitant les feuillus: *viscum album mali*.
- Le gui du sapin: *viscum album abietis*.
- Le gui du pin: *viscum album pini*.

Histoire

Les Grecs associent le gui à Hermès, grand dieu de la santé. Les druides considéraient cette plante comme sacrée en raison des vertus médicinales qu'ils lui attribuaient. Le gui purifiait les âmes, guérissait, neutralisait les poisons, et chassait les mauvais esprits.

Propriétés médicinales

Les herboristes du 17ème siècle prescrivent le gui (feuilles et branches) contre l'épilepsie et les désordres nerveux et le recommandent pour régulariser les activités glandulaires, le rythme cardiaque et la digestion.

Autres utilisations

Le feuillage du gui a parfois été utilisé comme fourrage pour compléter l'alimentation des animaux. Il était réputé favoriser la lactation des vaches et chèvres. Les touffes de gui avec leurs fruits se conservent très bien des semaines voire des mois en guise de décoration. Il suffit de mettre les extrémités des tiges dans l'eau et de changer celle-ci de temps en temps.

Lutte contre le gui



Le gui est considéré comme un fléau par les forestiers car sa présence ralentit la croissance de l'arbre et le bois est de moins bonne qualité. Sa dispersion est principalement liée aux oiseaux surtout les grives. Les graines non consommées collent à leur bec. Une fois collée à une branche, la graine germe et développe un cône de fixation.

En France, le Gui figure sur la liste des organismes nuisibles dont la destruction peut être rendue obligatoire par arrêté préfectoral. Dans le temps les gendarmes mettaient des amendes aux propriétaires qui n'arrachaient pas le gui des arbres.

Dans le langage des fleurs, le gui est associé aux liaisons dangereuses !!!

Rubrique

« loisirs à la maison » Suite...

RECETTE : Les truffes de Noël

Pour réaliser de bonnes truffes, il faut:

- 200 g de chocolat noir spécial dessert
- 60 g de crème fraîche épaisse
- 150 g de beurre
- 2 jaunes d'oeufs
- Du cacao en poudre



- Faire fondre le chocolat au bain marie,
- Retirer du feu et laisser fondre le beurre coupé en morceaux dans le chocolat
- Mélanger au fouet pour obtenir une pâte lisse
- Ajouter la crème et les jaunes d'oeufs
- Mélanger pour obtenir une crème bien onctueuse
- Placer le saladier au réfrigérateur au moins 3 h pour que la pâte durcisse
- Prendre un peu de pâte avec une petite cuillère et former des boules avec les mains
- Les rouler dans le cacao en poudre (ou amandes pilées, coco râpé ...)
- Placer les truffes au réfrigérateur

Bonne dégustation !

La Bruyéroise société de musique



Concerts 2022 :

Les musiciens de La Bruyéroise ont tenu à témoigner de leur solidarité envers le peuple ukrainien en donnant un concert le 13 mai 2022 en partenariat avec l'association France Aide Urgence Secours International.

Tous les bénéfices de la soirée ont été reversés à cette association le mercredi 22 juin, à la mairie de Bruyères et Montbérault, en présence de Youri et son épouse, un couple d'origine ukrainienne qui a participé à l'accueil de familles ukrainiennes à Laon. Un chèque de 1 613,45 euros a donc été remis par notre trésorier Patrick Alissé à Alexandre Pertin, président de F.A.U.S.I. La Bruyéroise remercie chaleureusement tous les participants et donateurs qui ont contribué à réunir cette somme.



Le Comité des Fêtes vous informe



Un dernier trimestre 2022 chargé pour le comité des fêtes avec l'organisation d'Octobre Rose, d'Halloween, de la soirée Beaujolais et du Noël des enfants.

L'équipe du Comité a souhaité participer à la manifestation nationale Octobre Rose pour montrer son soutien aux femmes atteintes du cancer de sein, mais aussi en informant pour prévenir cette maladie. C'est pour cette raison que nous avons décidé de soutenir l'association « Diamant Rose » qui favorise la guérison en encourageant l'accès au sport pour se donner plus de chance de guérir.

C'est donc en mobilisant d'autres associations Bruyéroides : AC Bruyéroides, Bruyères Loisirs, CDSMR, l'USB ainsi que le CCAS et aussi certains commerçants de Bruyères que beaucoup d'entre vous ont pu participer aux différentes activités et faire des dons pour cette noble cause. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés, ce qui a permis de reverser à l'association « Diamant Rose » 1 215 euros.



Halloween a été aussi un moment fort pour les enfants Bruyéroides qui ont défilé dans le village déguisés et accompagnés de leurs parents. Ils ont récolté plus de 10 kg de friandise qu'ils se sont partagés autour d'un chocolat chaud au PAJ. Merci aux généreux Bruyéroides qui leur ont distribué ces friandises.



La Soirée Beaujolais, qui n'avait pu avoir lieu depuis plusieurs années à cause de la COVID, a redémarré cette année et c'est donc plus de 70 personnes qui y ont participé dans une ambiance conviviale où tout le monde était content de se retrouver.



Le Noël des enfants a eu lieu le 5 décembre avec un spectacle animé par l'école du cirque de Pargny-Filain : la Compagnie ISIS, suivi d'un chocolat chaud et de distributions de friandises.



En 2023, l'année commencera par l'organisation d'un loto le samedi 4 février

Vous imaginez que tout cela se réalise grâce à l'énergie que chaque membre du comité y met. Et nous sommes ainsi heureux d'accueillir 3 nouveaux membres pour continuer à vous proposer des activités et renforcer le lien entre les Bruyéroides.

N'hésitez pas à venir nous aider si vous souhaitez participer à l'animation de votre village.

Vous pouvez nous contacter par mail : jaimemonvillagebruyeres@gmail.com ou au 07 67 91 83 15

Association AC Bruyéroise



Dernières news du club Après nos 3 premières organisations

- Le 16 Octobre 2022 à Bruyères et Montbérault Stade de Foot : Octobre Rose
- Le 19 Novembre 2022 à Bruyères et Montbérault Stade de Foot : FAMILY Run & Bike
- Le 4 Décembre 2022 à Bruyères et Montbérault Stade de Foot : Téléthon



Les compétiteurs se sont déplacés sur plusieurs Cyclo-cross, VTT et sur plusieurs randonnées

Programme début d'année 2022 :

Le 8 Janvier 2023 à Bruyères et Montbérault au Stade Foot

- Le 22 Janvier 2023 à Bruyères et Montbérault Chemin des gueules : Cyclo-Cross et VTT
- Compétition VTT en attente de date
- Compétition Route en attente de date
- Run & Bike à Bruyères et Montbérault en attente de date
- Inscriptions ouvertes aux nouveaux bénévoles et adhérents

Toute l'actualité de l'association à suivre sur :
<http://www.facebook.com/A.C.bruyeroise>



Qui contacter :

Nicolas Beaudoin 6 rue des Chandeliers 02860 Bruyères et Montbérault
Tel : 06 45 48 18 89 Mail : a.c.bruyeroise@gmail.com

Les Sapeurs-Pompiers de Bruyères et Montbérault



Bilan 2022

230 interventions ont été réalisées par le centre (situation au 01/12/2022) durant l'année 2022 notamment dans le cadre d'opérations de secours à personne. Ce chiffre est encore en augmentation par rapport à l'année passée (213 en 2021). Un pompier de notre centre de secours a participé à la colonne de renfort de la Région Nord pour les feux de forêt en Gironde. Il a ainsi pu être confronté à des interventions d'ampleur. D'autres ont participé au service de sécurité en été au plan d'eau de La Frette, sans oublier les gardes saisonnières pour les renforts feu de champs particulièrement nombreux cet été.

Effectifs

Le centre de Bruyères et Montbérault est composé de 20 sapeurs-pompiers volontaires répartis en 4 officiers, 2 sous-officiers et 14 femmes/hommes du rang. Deux engagements sont en cours de recrutement. N'hésitez pas à venir renforcer nos rangs ! Le centre accueille également une école de jeunes sapeurs-pompiers, composée de 6 filles et 4 garçons.



Les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs pompiers de Bruyères et Montbérault, lors du défilé du 11 novembre de la commune.

Calendriers :

Nous vous remercions chaleureusement pour votre accueil et votre générosité lors de la distribution des calendriers 2023.

L'ensemble des personnels, JSP et SPV de la caserne, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Effectifs : Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de pompiers volontaires ou d'obtenir des renseignements (SPV ou JSP), contactez le Lieutenant Dominique CANIVET par mail dcanivet@sdiso2.fr ou par tél : 06.03.30.89.00

ASSOCIATION BRUYERES LOISIRS



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

- Octobre 2022 : malheureusement cette session n'a pas pu être initiée du fait du peu de participants inscrits.
- **Juillet 2023 : les candidatures aux postes de direction et d'animations sont ouvertes**

RANDONNEES :

Tous les dimanches matins, une vingtaine de joyeux lurons amateurs et habitués de la marche se donnent rendez-vous à 9h place Marcy pour une randonnée d'une bonne dizaine de kilomètres. Les destinations sont régulièrement organisées entre Bruyères avec ses nombreux chemins et les environs proches qui ne manquent pas non plus de charme ni de difficultés. Nous remercions notre guide qui déploie des trésors d'imagination pour nous étonner et nous ravir à chaque sortie.



16 octobre 2022 :

- Large participation à l'action "octobre rose" animée par le comité des fêtes :
- Gymnastique, Yoga et randonnée ont été largement honorés.



26 novembre 2022 :

- Sortie à Lens : l'organisation (transport et entrée du musée) a été prise en charge et rendue possible grâce au don de l'association Bruyères-Culture au moment de sa dissolution.



Une cinquantaine de personnes ont profité de cette journée culturelle avec au programme :

- matin : visite du musée « le Louvre Lens » et de l'exposition Champollion : la voie des hiéroglyphes.
- Midi : repas en commun dans un estaminet traditionnel très ch'ti avec au menu la fameuse joue de porc à la bière.
- Après-midi : une halte au mémorial canadien de Vimy, lieu d'âpres combats lors de la Grande Guerre.



3 & 4 décembre 2022 : Actions en faveur du téléthon

- Samedi 3 :
Participation à la marche Vorges-Laval-Mons
- Dimanche 4 :
Activités sportives organisées par l'USB et l'ACB autour de Bruyères



Pour tout renseignement : Par mail : bruyeres-loisirs@orange.fr sur le site de la commune
<https://bruyeres-et-montberault.fr/fr/>
Mairie de Bruyères et Montbérault : Tel : 03 23 24 74 77



L'UNION SPORTIVE DE BRUYERES

L'USB au RDV de la coupe du monde



A l'heure où tous les supporters ont les yeux tournés vers la coupe du monde, l'ensemble de l'école de football a pu apprécier ce bon moment qui s'est clôturé par un goûter collectif offert par le club.



SAISON 2022-2023.



La reprise des entrainements SENIORS a eu lieu fin juillet. Pour clôturer cette préparation et renforcer les liens avec les nouvelles recrues, quelques joueurs et éducateurs, avaient organisé sur deux jours, un stage de cohésion.



Félicitation à Kévin CRESSIOT et Raphael DACOSTA, chevilles ouvrières de cette manifestation, et Pierre Loïc LABOUSSE du comité départemental du sport en milieu rural pour le prêt des jeux.



EFFECTIFS 2022-2023

Le club enregistre à ce jour 291 licenciés



Sur le plan sportif, le Club a engagé 3 équipes SENIORS. 1 équipe de vétérans, 2 équipes de foot féminin à 8, 1 équipe U18, 1 équipe U15, 2 équipes U12 U13, 2 équipes U10 U11, 2 équipes U9 U8 et une équipe U6 U7.

L'encadrement est assuré par des éducateurs diplômés dont le dernier en date, Romain CARTON, a obtenu son Certificat Fédéral de Football niveau 1.



OCTOBRE ROSE



Merci à toute l'équipe féminine qui, sous la houlette de Kévin CAILLIEZ, Patrick LASNES et Kelly LE QUELLEC, répond présente tant par la confection des gâteaux, la décoration et de la mise en œuvre de cette belle et magnifique journée.

TELETHON



C'est sous un temps gris et maussade que s'est déroulé le TELETHON 2022. Le manque de participation n'a que peu terni cette manifestation organisée pour la première fois en partenariat avec Bruyères loisirs, les pompiers, l'AC

Bruyéroise et le Bruyères Big Band. Gageons que l'année prochaine, le public et les sportifs répondront présents.



Félicitation à notre équipe VETERAN qui sous la houlette de Serge BAZILE et Michel LEMAIRE, s'est qualifiée pour le quart de final du challenge ELIE qui se disputera le 24 avril à Bruyères.

Prochaine manifestation du club :
Repas du club le 21 janvier 2022.

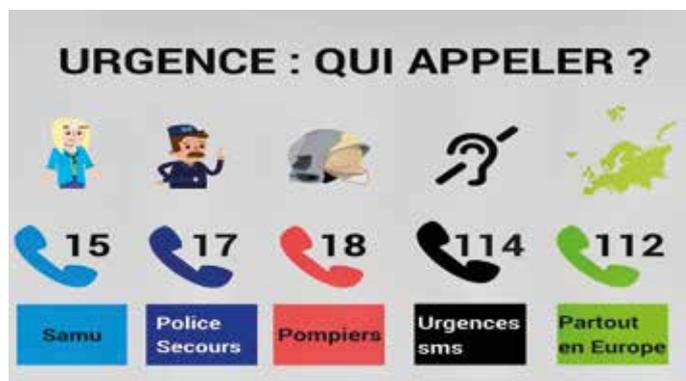
Le comité directeur de l'USB vous souhaite à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches dans la joie et la sérénité.

Tous nos vœux pour 2023 !

Mémento des numéros utiles



Numéros d'urgence



Urgence santé

Hopital de Laon.....03 23 24 33 33
Maisonmédicale.....15
Pharmacie.....03 23 24 77 07

Urgences réseaux

ENEDIS Electricité.....0 972 67 50 02
GRDF.....0 800 47 33 33
Noréade Eau et Assainissement.....03 23 04 56 00
SIRTOM.....03 23 26 80 00

Urgences sociales

Assistance aux violences conjugales.....3919
SamuSocial.....115

Les services de voirie du SIRTOM

•Périodicité de ramassage des containers :

Containers	Déchets	Jour	Heure	Semaine
Couvercle Marron	Végétaux du jardin du 01 Avril au 30 Novembre	Mardi	6h00	Ts les 15 jours semaine impaire
Couvercle Gris	Ordures ménagères Queue de tri	Mardi	6h00	Toutes les semaines
Containers jaune	Emballages et recyclage	Mardi	13h00	Ts les 15 jours semaine paire



Tous les autres déchets sont à traiter par les usagers eux-mêmes :

Pour le hameau de Montbérault :

Emballage et Papier : Le Mercredi à partir de 6H Semaine de ramassage IMPAIRE

Ordures ménagères : Le Jeudi à partir de 6H Toutes les semaines

Déchets verts : Le Lundi à partir de 13H Semaine de ramassage PAIRE

Contact du Sirtom : tél : 03 23 26 80 00 / <https://www.sirtom-du-laonnois.com/>

Ouverture du Bureau de Poste :

Du lundi au vendredi l'après midi exclusivement de 14h à 17h

Le samedi des semaines impaires de 9h à 12h



Contactez les services municipaux :

Le Secrétariat de Mairie vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :

- Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Samedi permanence de 10h à 12h

• Par téléphone : 03 23 24 74 77 • Par mail : mairie.bruyeres@wanadoo.fr • Via le site officiel de la commune : rubrique « contact » o <https://www.bruyeres-et-montberault.fr>